

Ajouts à la présentation sur la cible forêt – Olivier Pfister

#### Analyse de corrélation

Concernant la question d'analyse de corrélation j'aimerais préciser qu'une analyse de corrélation a été complétée au cours du dernier mois pour l'ensemble des facteurs de priorisation principaux et secondaires considérés dans la priorisation des fragments forestiers. Les résultats de ces corrélations n'ont indiqué aucune corrélation significative généralisée, d'un point de vue biologique, à l'échelle des contextes de mise en place régionaux et ce, pour l'ensemble des facteurs de priorisation considérés. Par conséquent, aucun facteur de correction n'a été appliqué aux valeurs normalisées des critères de priorisations principaux et secondaires.

#### Bande tampon utilisée

Une bande tampon d'une largeur de 5.1 km s'étendant à l'extérieur des limites de la province naturelle des basses terres du Saint-Laurent a été considéré dans le calcul de l'indice de proximité pour les fragments forestiers chevauchant les limites de cette province naturelle et dont la majeure partie appartenait à cette même province naturelle.

#### Remerciements

La diapositive de remerciement aurait également dû mentionner Mme. Line Couillard, M. Jacques Labrecque et M. Vincent Piché dont l'apport a été essentiel dans le cadre de la sélection des occurrences floristiques prioritaires au sein de la province naturelle des basses terres du Saint-Laurent. Mme. Couillard, M. Labrecque et M. Piché travaillent tous au sein de la Direction de l'expertise en biodiversité du ministère de Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques. Qu'ils trouvent ici l'expression de mes plus sincères remerciements.